



Droits des adhérents d'une association loi 1901

Par **clarine**, le **23/09/2008** à **10:01**

bonjour,

j'aimerais savoir quels sont les droits d'un adhérent d'une association loi 1901.

Peut-il demander la liste des autres adhérents?

l'association est-elle tenue de transmettre un reçu en retour du paiement de l'adhésion?

De façon plus générale, où puis-je trouver des précisions sur les obligations de l'association loi 1901 à l'égard des adhérents et ce qui est variable, peut-être fonction des statuts?

Merci de me guider

Cordialement